


Informations de base	
2000/2036(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel: application dans les pays de l'Union Subject 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 4.45.06 Patrimoine et cultures, circulation des oeuvres d'art	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	CULT	Culture, jeunesse, éducation, médias et sports	DE VEYRAC Christine (PPE-DE)	29/02/2000
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ENVI	Environnement, santé publique, politique des consommateurs	GUTIÉRREZ-CORTINES Cristina (PPE-DE)	19/06/2000

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
26/11/1999	Publication du document de base non-législatif	B5-0362/1999	
14/04/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/12/2000	Vote en commission		Résumé
05/12/2000	Dépôt du rapport de la commission	A5-0382/2000	
15/01/2001	Débat en plénière		
16/01/2001	Décision du Parlement	T5-0005/2001	Résumé
16/01/2001	Fin de la procédure au Parlement		
18/09/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2000/2036(INI)

Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/5/12600

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif		B5-0362/1999	26/11/1999	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0382/2000	05/12/2000	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0005/2001 JO C 262 18.09.2001, p. 0023-0048	16/01/2001	Résumé

Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel: application dans les pays de l'Union

2000/2036(INI) - 16/01/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de Mme Christine DE VEYRAC (PPE-DE, F) sur la protection du patrimoine mondial en suivant sa commission au fond (se reporter au résumé précédent).